

Encadré réservé à la Mairie de Bras

Reçu le : .....

Confirmation par mail le .....



# PRIME À LA RÉUSSITE

## La commune de Bras récompense ses jeunes diplômés !

Tu as obtenu un CAP ou BEP ou Baccalauréat en 2026 ?

Un bon cadeau d'un montant de 50 € te sera remis lors d'un forum des associations et acteurs locaux du 5 septembre 2026 !

Retourne ce formulaire rempli  
par mail à [communication@mairie-bras.fr](mailto:communication@mairie-bras.fr) **avant le 15 août 2026**  
accompagné :

- > de ta carte d'identité
- > d'un justificatif de domicile (ou attestation d'hébergement si l'adresse n'est pas à ton nom)
- > du relevé de notes qui atteste de ta réussite

- ✓ **Nom** : .....
- ✓ **Prénom** : .....
- ✓ **Date de naissance** : .....
- ✓ **Numéro de tél** : ..... **Email** : .....
- ✓ **Établissement fréquenté** : .....
- ✓ **Diplôme obtenu** : .....
- ✓ **Si obtention d'une mention, la préciser** : .....

**Je certifie n'avoir jamais reçu la prime à la réussite de la commune de Bras**

**MENTION D'INFORMATION RGPD** > Responsable du traitement : La Commune de Bras est responsable du traitement des données collectées dans le cadre de la demande de prime à la réussite. Finalités du traitement : Les informations recueillies via ce formulaire permettent : d'instruire votre demande de prime à la réussite ; de vérifier votre identité et votre éligibilité ; d'éditer un support nominatif de type diplôme (uniquement le nom et le prénom). Ce traitement est fondé sur la base du consentement. Les données sont accessibles uniquement aux agents habilités de la Commune de Bras et les élus en charge de l'instruction de la prime. Aucune donnée n'est transmise à des tiers non autorisés. La fiche d'inscription est conservée 5 ans. Les documents justificatifs (CNI, justificatif de domicile, relevé de notes) sont conservés 1 an. Les données sont stockées sur le serveur local de la commune ainsi que sur un document partagé interne. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service Communication : [communication@mairie-bras.fr](mailto:communication@mairie-bras.fr).

Vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données : SICTIAM - [dpo@sictiam.fr](mailto:dpo@sictiam.fr) - Tel : 04 92 96 92 92

Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL...